NON A L'EURO-METROPOLE
DE LA MARCHANDISATION DES TERRITOIRES

TELEGRAMME DE L'EURO-METROPOLE (N°1)

Manifestation du 28 Mars Réussie ---Stop---**Participation importante de plus de 4.000 fonctionnaires territoriaux** ---stop--- **Renforcée par des délégations interprofessionnelles (Fralib, KEM-ONE, Dockers) et de nombreux élus** ---*stop*---**manifestation appelée par la seule C.G.T.**

La manière dont la presse---stop--- a relaté cette manifestation---stop--- **absente (sauf la marseillaise) ou déformant le sens de la manifestation (La Provence, FR 3)** ---stop--- **démontre la justesse de notre démarche**---*stop*--- **et l'importance de la manifestation.**

Le fait que plus de 4.000 agents des collectivités locales ---stop--- défilent pour défendre la question de l'efficacité des services publics ---stop---**contre la bureaucratisation de type soviétique (METROPOLE)** ---stop--- **insupporte la presse du « *marché libre et non faussé* ».**

TELEGRAMME DE L'EURO-METROPOLE (N°2)

Transmission en direct du C.S.F.P.T (Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale):

Voir verso pour version intégrale

DÉCENTRALISATION

CSFPT : avis défavorable sur le projet de loi de décentralisation

Le Conseil supérieur de la FPT (CSFPT) a rendu mercredi 27 mars 2013 un avis défavorable sur les articles du projet de loi de décentralisation concernant les agents.

TELEGRAMME DE L'EURO-METROPOLE (N°3)

Décentralisation : le gouvernement va revoir sa copie (2 Avril)

Le Monde.fr *LeMonde.fr – il y a 1 heure 37 minutes*

Le président PS du Sénat ---stop--- Jean-Pierre Bel, a annoncé mardi 2 avril ---stop---que le gouvernement allait revoir sa copie sur la décentralisation ---stop---

CONCLUSION : Avec la C.G.T la lutte paye et l'on gagne…

ATTENTION : Il ne s'agit que d'un premier recul, le projet reste. Il faut donc continuer à se mobiliser (signatures de pétitions et initiatives locales, Populations, débats publics etc.).

ARTICLE DE LA GAZETTE DES COMMUNES

DÉCENTRALISATION

CSFPT : avis défavorable sur le projet de loi de décentralisation

Le Conseil supérieur de la FPT (CSFPT) a rendu mercredi 27 mars 2013 un avis défavorable sur les articles du projet de loi de décentralisation concernant les agents.

Métropoles « aspirateurs de richesse » - « C'est un chamboulement pour les agents territoriaux. Le gouvernement n'a pas fait de titre spécifique pour eux, alors qu'il y en a un pour les agents de l'Etat. Ce qui les concerne est dilué dans la loi. Et ce qui est vrai pour Lyon ne le sera pas à Marseille ou Toulouse, la douzaine de métropoles prévues, qui seront de futurs aspirateurs de richesse. On veut savoir où on va. Des agents vont perdre en protection sociale complémentaire et avantages acquis et leur situation pourra être remise en cause tous les six ans » estime Claude Michel, pour la Fédération CGT des services publics qui a déposé près de la moitié des amendements et voté, avec FO, contre le projet.

Organisation compliquée - L'Interco-CFDT, pourtant favorable à la décentralisation s'est abstenue, comme l'Unsa, la CFTC, la FA-FPT et le président du CSFPT, Philippe Laurent, après avoir fait part de sa déception face à un projet de loi qui, loin de l'améliorer, paraît compliquer l'organisation des collectivités. « Avec les mises à disposition, on va assister à beaucoup de mobilité. Nous souhaitons des mesures pour accompagner les agents afin qu'il ne perdent pas en rémunération et avantages acquis collectifs et qu'ils aient accès à une formation de reconversion s'ils ne trouvent pas de poste correspondant à leur niveau de qualification » rappelle Jean-Claude Lenay, pour l'Interco-CFDT.

Les Elus C.G.T se battent pied à pied et votent contre.

F.O- 13 participe depuis 5 ans au collectif *« mon entreprise ma ville »*, qui réclame LA METROPOLE présidé par le M.E.D.E.F.

Les autres syndicats ne disent rien et s'abstiennent.

LE ROLE D'UN SYNDICAT : Depuis 1895, création du syndcalisme en France, la charte d'Amiens, définit les missions du syndicalisme comme « *l'organisation des salariés visant à défendre l'intérêt au quotidien des salariés* ». La C.G.T reste sur ces principes et ne signe jamais les reculs sociaux (Ni METROPOLE, ni A.N.I[1])

DONNER VOUS DE LA FORCE, SYNDIQUEZ VOUS : Quand le capitalisme impose son fonctionnement (management), **sa gestion** (priorité du profit), et ses **crises financières** (qu'il nous fait payer), le syndicalisme offre un espace et une dynamique de liberté. En d'autres termes, **il y a plus de liberté et de solidarité dans le syndicalisme, que dans le libéralisme.**

Nom ……Prénom .....
Collectivité…… Service : .....
Tél…… email : .....

[1] Accord National Interprofessionnel imposant la mobilité forcée / Manifestation Marseille le 9 Avril